

Décision

Générale

colonial

Décision n° 565 29/05/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 mai 1952

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro
1 juillet 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Gendrault (Pierre), administrateur 2e échelon de la France d'Outre-Mer, Chef du Bureau des Affaires économiques, est nommé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, Chef du Bureau des Affaires administratives et musulmanes, en remplacement de M. Fouace, administrateur-adjoint 4e échelon de la France d'Outre-Mer, en instance de départ en congé administratif. La présente décision aura effet pour compter du 1er juin 1952.